Direction Santé Confort
Division LABE

Rapport d'essais n° AC25-58172

Concernant des cabines acoustiques

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens du code de la consommation. Seul le rapport électronique signé avec un certificat numérique valide fait foi en cas de litige. Ce rapport électronique est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans. La reproduction de ce rapport électronique n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 55 pages.

À LA DEMANDE DE : **WORK WITH ISLAND**
5 RUE PLEYEL
IMMEUBLE CARRÉ PLEYEL
93200 SAINT DENIS

Rapport d'essais n° AC25-58172

1 OBJET

Déterminer l'indice de reduction du niveau de la parole *D* de cabines acoustiques.

2 TEXTES DE RÉFÉRENCE

Les mesures sont réalisées selon les normes NF EN ISO 23351-1 (2020) complétée par la norme NF EN ISO 3741 (2012).

3 RÉCAPITULATIF DES ESSAIS RÉALISÉS

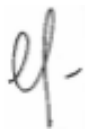
N° essai	Produits soumis aux essais	Résultats $D_{S,A}$ (dB)	Classification générale (Informatif)
1	Cabine acoustique : Island Desk	31,1	A
2	Cabine acoustique : Island Solo	30,2	A
3	Cabine acoustique : Island Duo	28,7	B
4	Cabine acoustique : Island Quattro	29,8	B

Les résultats sont uniquement valables pour la configuration d'éprouvette soumise à l'essai. Des changements au niveau de la taille, de la géométrie ou des matériaux peuvent conduire à des variations significatives des résultats consignés dans le rapport.

Date de réception : 28/10/25
Origine : Demandeur
Mise en œuvre : Demandeur
Date de mise en œuvre : 28/10/25

Fait à Marne-la-Vallée le 18 décembre 2025

Le chargé d'essais



Emile PETITPERRIN

La cheffe de division

Signé numériquement par Nitro Software Belgium NV - Nitro Sign Premium pour le compte de MARIE MAGNIN (marie.magnin@cstb.fr)
Date : 18/12/2025 11:53:43
Signé avec le mot de passe à usage unique envoyé par email : 476776

Marie MAGNIN